



Achat en ligne d'un pc défaillant

Par **tibobe**, le **26/01/2010 à 14:32**

Bonjour,

J'ai acheté sur Pixmania il y a 3 mois un PC samsung Q320. 3 jours après, la carte mère se déconnecte (comment ? je ne le saurai jamais). SAV : reprise, réparation (en 3 semaines !), renvoie. L'affaire est close.

Pas tout à fait. Depuis la semaine dernière le clic gauche de mon touchpad ne fonctionne plus du tout, et mon écran fait les frais d'un faux contact, le déconnectant toutes les dix minutes à chaque secousse qu'il subit.

L'ordi n'a subit aucun choc.

Je sais déjà qu'il existe un article comme quoi je peux réclamer le remplacement de mon ordi : article L211-10 du code de la consommation.

Mais vu les ennuis à répétition, je préférerais un remboursement du produit. Est-ce possible ? Si oui, Samsung et Pixmania réussiront-ils à se mettre d'accord ?

D'avance merci pour vos réponses. Le droit de la consommation est vaste et je n'ai tjs pas trouvé de "loi" concernant mon cas.

A bientôt.